

Fiche de sécurité
Suivant directive 91/155/CE
Absorbeur d'huile
Code article 857932
ThoMar

1. Identification de la substance, de la préparation et de la société

Produit : Absorbin-V / terre de diatomée granulée, calcinée
 Entreprise : ThoMar OHG
 Altestrasse 20, 21483 Lütau

Numéro d'urgence et d'information :
 Centre antipoison Paris - Tél. : 01.40.05.48.48
 Service ORFILA (France) - Tél. : 01.45.42.59.59
 Responsable Conrad France : Olivier Thomas
 Tél. : 03.20.61.37.96

2. Composition / Données concernant les composants

Caractérisation chimique : Ne contient aucun composant dangereux

Numéro CAS :	Désignation :	Poids -% :	Symbole :	Phrases R	Numéro EINECS
91053-39-3	Terre de diatomée	/	/	/	293-303-4

3. Dangers possibles

Identification des dangers : Pas de dangers connus pour l'Homme et pour l'environnement.

Avertissements pour l'Homme et l'environnement :
 N'est pas une substance dangereuse d'après l'ordonnance sur les substances dangereuses.

4. Premiers secours

Inhalation : Prendre l'air frais en cas de malaise.
 Contact cutané : Se laver la peau avec de l'eau et du savon.
 Contact oculaire : Rincer à l'eau.
 Ingestion : Rincer la bouche et boire de l'eau abondamment.
 Conseils particuliers : Après absorption d'autres substances, les mesures de sécurité de premier secours propres au produit ingéré doivent être appliquées.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Non combustible

Autres renseignements : Après absorption d'autres substances, les consignes de sécurité propres au produit ingéré doivent être appliquées.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion involontaire

Mesures de sécurité relative aux personnes :

Éviter la formation de poussière. Le cas échéant, porter un masque anti-poussière.

Mesures de protection de l'environnement :

Balayer le produit déversé.

Procédure de nettoyage / d'absorption :

Si contact avec le corps, rincer à l'eau. Si le produit se déverse sur le sol, ramasser avec une pelle.

7. Manipulation et stockage

Information pour une manipulation sans danger :

Conservez dans un récipient bien fermé et stocker dans un endroit sec.

Information concernant le risque d'incendie ou d'explosion :

Non inflammable, non explosif.

Exigences relatives aux entrepôts et containers :

Stocker au sec. Aucune exigence juridique particulière en matière de stockage.

8. Contrôle de l'explosion et protection individuelle

Informations supplémentaires concernant les annexes techniques :

Aucune information complémentaire, cf. point 7.

Protection respiratoire :

Nécessaire uniquement en cas de formation de poussière en très grande quantité.

Protection des mains :

Pas nécessaire.

Protection oculaire :

Nécessaire uniquement en cas de formation de poussière en très grande quantité.

Protection corporelle :

Aucune.

9. Propriétés physiques et chimiques

Forme :	granulés
Couleur :	rose brun
Odeur :	sans odeur
Point de fusion :	env. 1 360°C
Point d'inflammation :	non inflammable
Point de combustion :	non inflammable
Risque d'explosion :	aucun
Pression de vapeur :	/
pH à 20°C :	/
Viscosité :	/

10. Stabilité

Décomposition thermique / Conditions à éviter :

Aucune décomposition si le produit est stocké et manipulé conformément aux recommandations.

Produits de décomposition dangereux

Aucun produit de décomposition dangereux connu.

Réactions dangereuses :

Aucune réaction dangereuse connue.

11. Informations toxicologiques

Il n'existe aucune donnée toxicologique pour ce produit. Les informations suivantes sont basées sur le profil toxicologique des composants du matériau ayant le potentiel à risque le plus élevé.

Toxicité aiguë :	/
Inhalation :	La poussière peut causer une irritation des voies respiratoires supérieures.
Ingestion :	L'ingestion de grandes quantités peut provoquer des nausées.
Contact cutané :	Aucune information.
Contact oculaire :	Irritation.
Sensibilisation :	Aucun effet de sensibilisation.

12. Informations écologiques

Non polluant pour l'eau.

13. Informations relatives à l'élimination

Les granulés non utilisés peuvent être jetés avec les ordures ménagères.

Recommandations : Les granulés usagés doivent être éliminés selon les prescriptions locales en matière de traitement des déchets.

14. Informations relatives au transport

Ne constitue pas une matière dangereuse selon les réglementations liées au transport.

15. Prescriptions

Phrases R /
Phrases S /

Prescriptions nationales :

Classification selon VbF (Verordnung über brennbare Flüssigkeiten), organisme allemand imposant des prescriptions légales en matière de réglementation sur les produits inflammables: non applicable

Classe de pollution des eaux : WKG* 0 (classement par liste)

*WKG = Wassergefährdungsklasse. Fait référence à un terme utilisé par le régime juridique des eaux allemand.

16. Autres informations

Ces données se basent sur l'état actuel de nos connaissances et ne peuvent faire objet d'assurance contractuelle en matière de droit juridique. Il n'est en aucun cas revendiqué que les informations susmentionnées fassent partie d'une liste exhaustive. Elles ne doivent être utilisées qu'à titre indicatif. Les prescriptions doivent être prises en considération en tout état de cause, il en découle de la responsabilité de chaque individu. L'entreprise ne peut être portée responsable de tous dégâts causés par la manipulation ou le contact du produit cité ci-dessus.